

L'HUISSERIE :

Mare de la Hamardière



Site labellisé le 16 avril 2011 (renouvelé le 21 septembre 2016),
propriété de M. Fréard et cultivé par M. Garnier (agriculteur).



Présentation

Petite mare bocagère entourée de quelques saules et ronces, située en bordure de voie communale avec en vis-à-vis une zone humide boisée (saulaie). Des prairies pâturées se trouvent à proximité. Dans une zone de grandes parcelles remembrées dans le passé, subsiste une mare qui, symboliquement, représente un important enjeu de conservation des zones humides.

Une extraordinaire vie aquatique en dépend. Le site de la mare de « la Hamardière » est le seul exemple de partenariat avec le monde agricole en ce qui concerne la constitution du réseau départemental « Sur le chemin de la nature ». Il est néanmoins interdit de pénétrer dans les parcelles attenantes et délimitées par des clôtures.

Gestion

La mairie de L'Huisserie entretient l'accès à la mare. L'agriculteur effectue des coupes de sécurité des arbres et l'entretien des berges. En 2011, la restauration de la mare a permis d'empêcher les bovins de venir s'y abreuver avec la mise en place d'une pompe à nez et l'abattage des peupliers autour.

Localisation

Vous pouvez y accéder à pied en empruntant le chemin du « Fougeray » (autre site labellisé). La mare se trouve à mi-parcours sur la boucle. Vous pouvez également prendre votre voiture pour emprunter l'ancienne route d'Entrammes passant devant le cimetière, puis à gauche à « la Hamardière » et stationner un peu plus loin pour continuer à pied jusqu'à la mare proche sur la voie menant à l'écluse de Bonne.



Grenouille agile (O. Duval)



Gallinule poule-d'eau (L. Herriau)

Saison idéale

Au printemps, les tritons regagnent la mare pour se reproduire. Ces animaux protégés ont passé l'hiver dans la saulaie de l'autre côté de la voie communale. Les libellules s'y reproduisent également, ainsi que les oiseaux comme la Gallinule poule-d'eau.

Valorisations

Un panneau descriptif de la vie de la mare est installé sur le site.

Vous trouverez d'autres informations sur le site internet de MNE
<http://www.mayennatureenvironnement.fr/le-reseau.html>.

